

L'année 2009 : un budget de résistance à la crise

Le budget primitif 2009 (73,3 millions d'euros) reflète la volonté de faire face à la crise avec les taux d'imposition et des tarifs municipaux qui n'augmentent pas pour la sauvegarde du pouvoir d'achat des Pessacais, mais aussi par un effort d'investissement soutenu, en dépit des difficultés de la période.

LE BUDGET 2009 : 73,3 M€ En quelques chiffres

- Investissement : 20,8 M€
- Investissement hors PPI (y compris dépenses financières) : 15,8 M€
- Opérations du PPI : 5,0 M€
- Personnel : 28,8 M€
- Associations : 3,8 M€

>> UNE POLITIQUE DE STABILITÉ FISCAL ET TARIFAIRE

Les taux d'imposition sont inchangés cette année encore, en dépit d'un contexte financier difficile. Cette stabilité est une réalité à Pessac depuis 1998, à l'exception de 2005.

Les tarifs des services rendus aux Pessacais (restauration scolaire notamment) n'augmentent pas, pour la deuxième année consécutive, malgré la hausse sensible des coûts de production.

La stabilité fiscale et tarifaire témoigne de la volonté de la commune de préserver le niveau de vie des Pessacais face à la crise. Ce choix est permis par la bonne situation financière de la Ville.

>> DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT STAGNANTES

Les recettes de fonctionnement (56,3 millions) progressent très faiblement (+2,4%) comme l'année précédente.

- Le produit des contributions directes -

taxe foncière et taxe d'habitation (31,1 millions) connaît une progression assez marquée (+4,25%) sous l'influence exclusive de la hausse des bases d'imposition. Celle-ci résulte à la fois de la revalorisation de la valeur de la base fiscale (+2,5%) fixée au niveau national par l'Assemblée Nationale, et du nouveau parc immobilier à Pessac.

- Le montant prévisible de la taxe additionnelle aux droits de mutation est en baisse (-5,9%), en raison de la baisse du montant des transactions immobilières.
- Le produit des services est stagnant à cause de la stabilité des tarifs des repas scolaires et des prestations diverses de la commune.
- Les dotations et attributions reçues de l'Etat (15,6 millions) sont stagnantes (+0,15%) et diminuent en termes réels. Leur proportion dans les ressources de fonctionnement continue de diminuer, c'est l'une des conséquences des réductions des dotations de l'Etat aux collectivités locales.

>> DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 20,8 millions d'euros (dont 3,3 millions de report), un niveau semblable à celui de l'année précédente (20,8 millions). Les investissements représentent une part importante des dépenses totales (près de 30%).

Les principales opérations d'investissement sont :

- **Les équipements sportifs** (3,2 millions), dont la construction de la salle A. Nègre, l'extension/rénovation du gymnase Haut Livrac

- **Les bâtiments scolaires** (1,4 million), dont les études pour la rénovation de l'école J. Ferry
- **Les bâtiments Petite enfance** (1 million), dont l'équipement multi-accueil et le relais assistantes maternelles de Cazalet
- **La voirie** (1,3 million), dont l'éclairage public
- **Les parcs et jardins** (1,7 million), dont la forêt du Bourgaill (dernière tranche) et le réaménagement des parcs Razon et Pompidou
- **Les équipements de quartier** (0,7 million), dont la maison de quartier de Pessac-Bourg
- **Les équipements Jeunesse** (0,4 million), dont le Centre de loisirs de Romainville
- **Les réserves foncières et équipements divers** (3,5 millions), dont les acquisitions centre-ville.

>> DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CONTENUES

Les dépenses de fonctionnement (52,5 millions) augmentent modérément (+2,88%).

Les charges de personnel (28,8 millions) augmentent à un rythme voisin de celui de 2007 (+3,92%).

Les subventions de fonctionnement (7,8 millions), notamment pour le CCAS (4 millions), progressent de 4,29%, à un rythme légèrement inférieur à celui de l'année dernière.

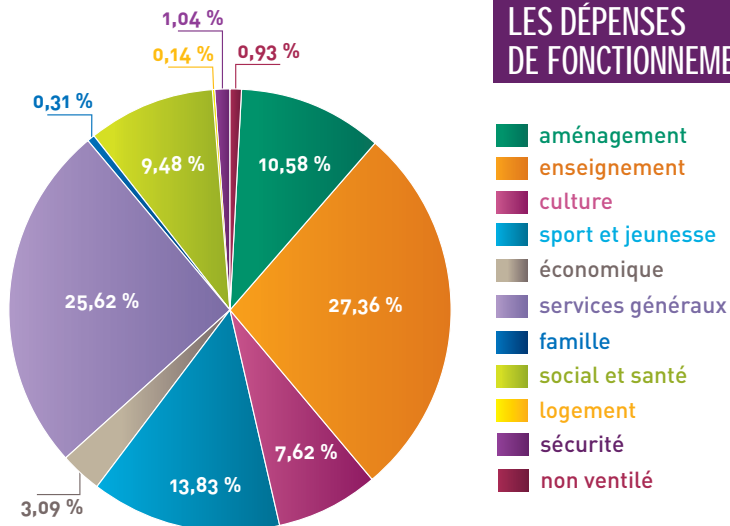
Les charges d'intérêt sont très faibles grâce à un encours de la dette quasiment nul.

>> LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

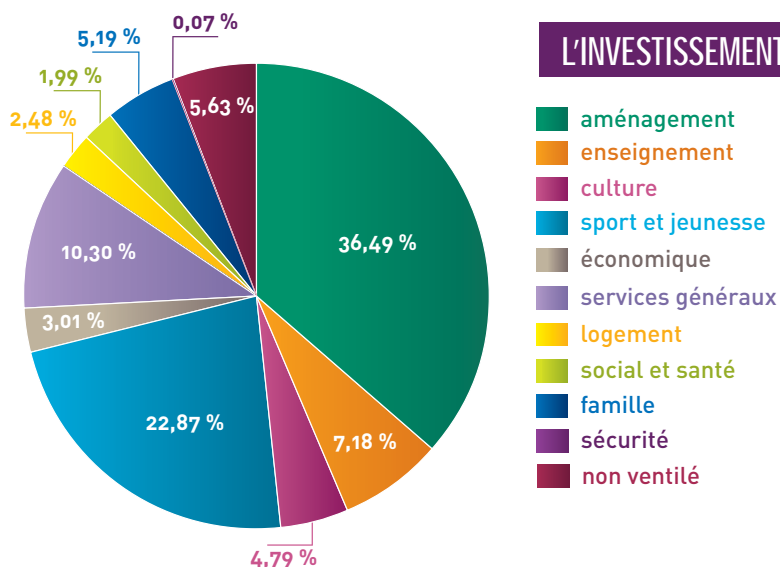
Pour réaliser les travaux d'aménagement

urbain, d'entretien des bâtiments ou de réalisation de nouveaux équipements, la Ville a su conserver un autofinancement conséquent. Elle perçoit le fonds de compensation de la TVA reversé par l'Etat, et sollicite des subventions d'équipements auprès d'autres collectivités comme le Conseil Général de la Gironde et le Conseil Régional d'Aquitaine. La Ville a budgété 8,6 millions d'euros d'emprunt pour couvrir les besoins de financement de l'investissement.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009



L'INVESTISSEMENT 2009



Le budget primitif 2009 traduit le souci de ne pas peser sur le pouvoir d'achat des Pessacais par la stabilité fiscale et tarifaire, et d'améliorer leur qualité de vie notamment par un investissement soutenu, qui contribue au dynamisme et au soutien à l'économie locale. Ceci est permis par la maîtrise des dépenses de fonctionnement et par la bonne situation financière de la commune.

Les principales opérations d'investissement du budget 2009

- **Équipements sportifs** : 3 209 000 €, dont construction salle de boxe de Saige (450 000 €) et salle André Nègre (1 M€), extension/rénovation Gymnase Haut Livrac (700 000 €), études salle sport-événements de Bellegrave (300 000 €), réfection terrain Bellegrave (250 000 €)
- **Parcs et jardins** : 1 738 000 €, dont réaménagement des parcs Razon et Pompidou (467 000 €), forêt du Bourgaillh (dernière tranche - 374 000 €), aménagement Place Sardine (150 000 €), rénovation parking Bois Sources du Peugue (140 000 €), aménagement Bois de Roses (126 000 €)
- **Equipements écoles** : 1 358 000 €, dont études rénovation Jules Ferry (150 000 €)
- **Voirie** : 1 349 000 €, dont éclairage public (650 000 €)
- **Equipements Petite enfance** : 1 044 000 €, dont Multi accueil Cazalet (1 000 000 €)
- **Equipements de quartier** : 698 000 €, dont maison de quartier du Bourg (400 000 €)
- **Equipements Jeunesse** : 412 000 €, dont centre de loisirs Romainville (260 000 €)
- **Equipements culturels** : 171 000 €
- **MOUS / Association des Acacias (espaces extérieurs)** : 320 000 €
- **Bâtiments administratifs et techniques** : 654 000 €, dont rénovation Hôtel de Ville (270 000 €)
- **Matériel et logiciels informatique** : 543 000 €
- **Moyens des services** : 402 000 €, dont parc de véhicules (338 000 €)
- **Réserves foncières et équipements divers** : 3 497 000 €, dont acquisitions centre-ville (2 200 000 €)